

Département de Maine et Loire
Arrondissement de CHOLET
Commune de MONTILLIERS

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 26 mars 2024

Convocation du 15 mars 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 12

Nombre de Conseillers présents : 12

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à 20 heures -- minutes le conseil municipal de Montilliers légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr Philippe BERNARD, Maire.

Étaient présents : MM. Agnès BOISSON 1^{er} adjoint, Thierry CHAUVIGNÉ 2^{ème} adjoint, Marie-Geneviève BOISSINOT 3^{ème} adjoint, Dominique MARTIN 4^{ème} adjoint, Damien CHARBONNIER, Marie-Christine CHAUVIGNÉ, Laurent BOSSOREIL, Édith GOUJON, Damien GRELLIÉ, Gladys RÉVEILLÈRE, Olivier TURLAIS.

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Mr Damien CHARBONNIER

04 – ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2024 – 36205 LOTISSEMENT « LE LYS »

Après lecture du rapport du budget primitif 2024 du lotissement Le Lys par Mr le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour / 0 contre / 0 abstention

- **Adopte** le budget primitif du lotissement Le Lys pour l'exercice 2024 comme il suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 323 542,00 Euros

Recettes : 323 542,00 Euros

INVESTISSEMENT

Dépenses : 336 617,00 Euros

Recettes : 336 617,00 Euros

- : - : - : - : - : - : - : -

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus par les membres soussignés du Conseil Municipal

Suivant les signatures
Pour copie conforme
Montilliers le 28 mars 2024
Le Maire,

